



Webinaire CEREMA Marche & Transport en Commun

18/06/2026

Webinaire Marche & TC

Présentations :

1 - Introduction : Plan Marche de Bordeaux Métropole

⇒ *Arnaud COSTES / Chargé de mission Plan Marche & valorisation des modes actifs (DG Mobilité)*

2 - Prise en compte des piétons dans le projet de Ligne G de Bus Express

⇒ *Delphine BALLET / Cheffe de projet Bus Express (DG Mobilité)*

3 - Projet de requalification du Parvis Doyen Brus

⇒ *Sophie LAFON / Responsable de projet coordination campus (DG Développement économique)*

⇒ *Thomas WOROCH / Responsable de projet aménagement urbain (DG Territoire / Pôle Territorial Sud)*

Schéma des Mobilités

voté en septembre 2021

(RER métropolitain, bus express, mobilité fluviale, mobilité électrique...)

3^{ème} Plan Vélo

voté en novembre 2021

1^{er} Plan Marche

voté en novembre 2021

1^{er} Plan Marche : objectifs et enjeux

Schéma des mobilités (novembre 2021) > objectif de porter la **part modale de la marche à 32%** à l'horizon 2030

- ⇒ Part modale actuelle de la marche de 30% et de 42% dans Bordeaux - d'après l'enquête ménages déplacements 2021
- ⇒ Potentiel de développement important avec encore environ 23% des déplacements effectués en voiture représentant une distance inférieure à 2km, soit 276 000 déplacements et dont 75% par des autosolistes
- ⇒ Apaiser et sécuriser l'espace public
- ⇒ Favoriser une cohabitation apaisée entre les différents usagers
- ⇒ Enjeu de décarbonation et de réduction du trafic automobile
- ⇒ Enjeux de santé publique

Plan regroupant 19 actions organisées selon 5 axes

Axe 1 – Concevoir un espace public plus marchable

- 1.1 **Poursuivre l'apaisement des quartiers par la mise en œuvre de zones marchables**
Cette action vise à créer des zones marchables apaisées grâce à des aménagements de voirie.
- 1.2 **Désencombrer les trottoirs ciblés comme priorités piétonnes**
Cette action vise à désencombrer les trottoirs les plus utilisés pour améliorer la circulation des usagers.
- 1.3 **Développer les promenades plantées dans le cadre du projet 1 Million d'arbres**
Cette action vise à promouvoir la marche grâce à des plantations d'arbres le long des axes de circulation piétonne.
- 1.4 **Mobiliser le Guide des aménagements des espaces publics et les documents de planification**
Cette action vise à aligner les documents cadres sur les ambitions de la Métropole sur le sujet de la marche et à garantir leur appropriation par les chefs de projets.
- 1.5 **Élaborer les 6 PAVE manquants et suivre la mise en œuvre des PAVE de chaque commune**
Cette action vise à accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PAVE.
- 1.6 **Mettre en conformité et sécuriser les passages piétons**
Cette action vise à libérer l'espace public sur 5 mètres en amont des passages piétons afin de se conformer aux exigences posées par l'article 52 de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités).

Axe 2 - Favoriser des déplacements scolaires piétons autonomes

- 2.1 **Expérimenter la fermeture de rues d'écoles**
Cette action vise à fermer totalement ou partiellement les rues d'écoles aux véhicules motorisés.
- 2.2 **Favoriser l'écomobilité scolaire**
Cette action vise à accompagner les communes qui souhaitent développer la mobilité scolaire piétonne.

Axe 3 - Articuler la marche et les transports collectifs

- 3.1 **Poursuivre l'équipement des arrêts de transports en commun de plans de quartier**
Cette action vise à valoriser la marche aux arrêts de transports en commun.
- 3.2 **Poursuivre la mise en accessibilité des arrêts de bus les plus utilisés et de leurs alentours**
Cette action vise à favoriser l'articulation marche/transports collectifs en garantissant la sécurité et le confort de tous les usagers aux abords des arrêts de bus.
- 3.3 **Identifier et faire connaître les principaux raccourcis piétons entre stations de tramway**
Cette action vise à identifier et faire connaître les raccourcis piétons entre deux stations de tramway.

Axe 4 - Valoriser la marche en tant que mode de déplacement quotidien

- 4.1 **Élaborer un Code de la rue métropolitain**
Cette action vise à communiquer sur les bonnes pratiques à adopter dans l'espace public pour en assurer un meilleur partage.
- 4.2 **Mettre en place un jalonnement piéton sobre dans les communes volontaires**
Cette action vise à élaborer un jalonnement piéton harmonisé au sein des communes volontaires.
- 4.3 **Valoriser les temps de parcours à pied et les bienfaits de la marche**
Cette action vise à valoriser les temps de parcours à pied réels et les bienfaits de la marche.
- 4.4 **Renforcer le sentiment de sécurité lors de déplacements nocturnes**
L'action vise à renforcer le sentiment de sécurité lors de déplacements à pied, la nuit en particulier.
- 4.5 **Promouvoir ou développer une application de déplacement piéton**
L'action consiste à saisir l'opportunité offertes par les outils numériques pour développer la marche.

Axe 5 - Faire événement autour de la marche

- 5.1 **Promouvoir la marche au travers de la découverte du patrimoine naturel**
Cette action vise à promouvoir la marche par la valorisation du patrimoine naturel de la métropole.
- 5.2 **Promouvoir la marche autour de marquages d'animation**
Cette action vise à favoriser la marche en la rendant plus fluide grâce à des marquages d'animation.
- 5.3 **Observer la satisfaction des habitants dans la mise en œuvre des actions du Plan marche**
Cette action vise à évaluer la satisfaction des habitants par des enquêtes de comptages et qualitatives.

Actions et moyens

30 M€ pour accompagner les actions du plan marche (2021-2026) :

- ⇒ Actualisation et suivi des **Plans de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public** (PAVE) communaux
- ⇒ Désencombrement et mise en accessibilité des trottoirs : mise en place du **Fonds de désencombrement des trottoirs** en juillet 2022 - **19 M€**
- ⇒ Mise en place d'une stratégie et d'actions pour promouvoir l'**écomobilité scolaire** avec le soutien aux opérations de rues des écoles notamment - **11 M€**
- ⇒ Lancement de la démarche **Code de la Rue** à l'échelle métropolitaine : pour préserver les usagers de l'espace public les plus vulnérables, et apaiser les conflits d'usage



Prise en compte des piétons Ligne G de Bus Express

Plus d'accessibilité pour plus d'attractivité

- Des stations totalement accessibles PMR avec une hauteur de quai de 24 ou 30 cm et montée par toutes les portes
- Bande de guidage podotactile partout y compris pour les quais à 24 cm et repère porte PMR
- Un large abri y compris en situation contrainte
- Ajout d'accoudoir sur les bancs
- Revêtement de trottoirs clairs
- 90% de trottoirs élargis et désencombrés



Plus d'accessibilité pour plus d'attractivité

- Des stations totalement accessibles PMR avec une hauteur de quai de 24 ou 30 cm et montée par toutes les portes
- Bande de guidage podotactile partout y compris pour les quais à 24 cm et repère porte PMR
- Un large abri y compris en situation contrainte
- Ajout d'accoudoir sur les bancs

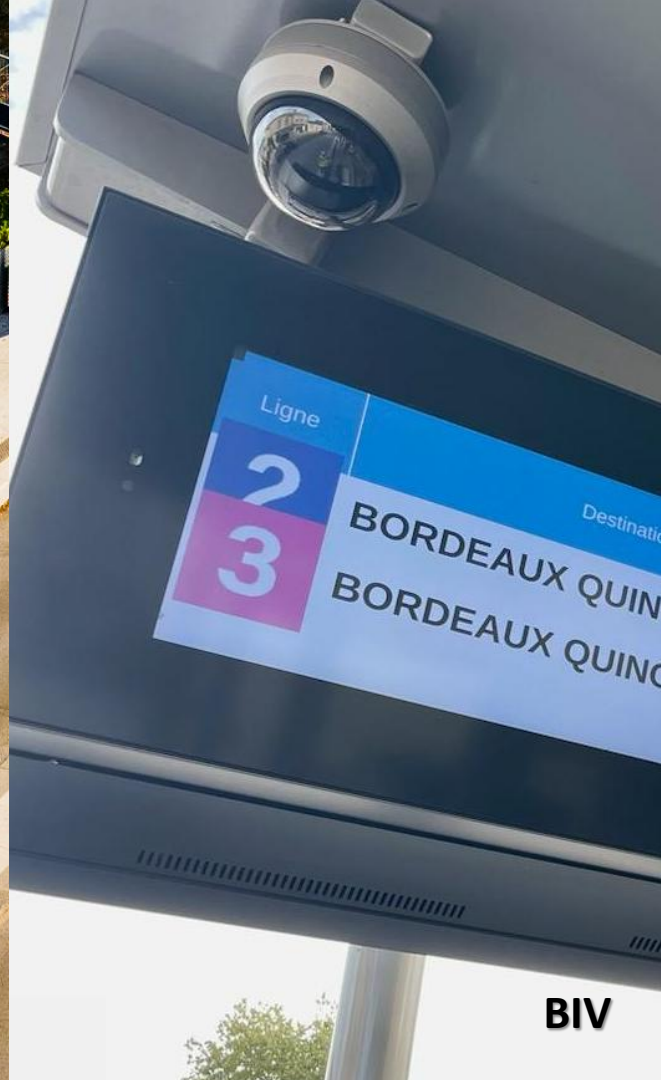
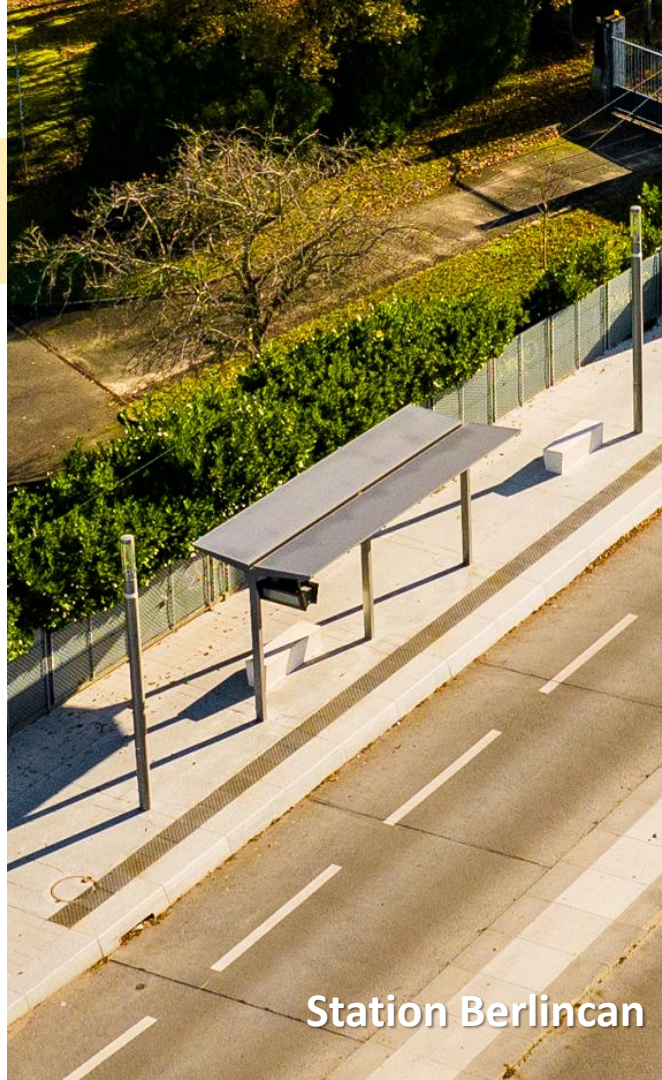


**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Plus de services pour plus d'attractivité

En station (1/2)

- Videosurveillance
- Système d'éclairage contrôlé par sonde pour adapter l'éclairage à l'ambiance lumineuse réelle
- Sonorisation activable par télécommande pour les personnes malentendantes
- Des écrans d'information voyageur TFT couleur
- Un distributeur de titres



Plus de services pour plus d'attractivité

En station (2/2)

- Des prises USB
- Une boîte à livres
- Une grainothèque
- Une barre de traction ou street work-out
- Des corbeilles avec tri sélectif



Boîte à livres



Prise USB en station

Plus de confort dans les cheminements

- Enrobés beiges sur les trottoirs
- Suppression ponctuelle de stationnement au profit d'arceaux vélos et de plantations



Avant



Après

Cours Aristide Briand



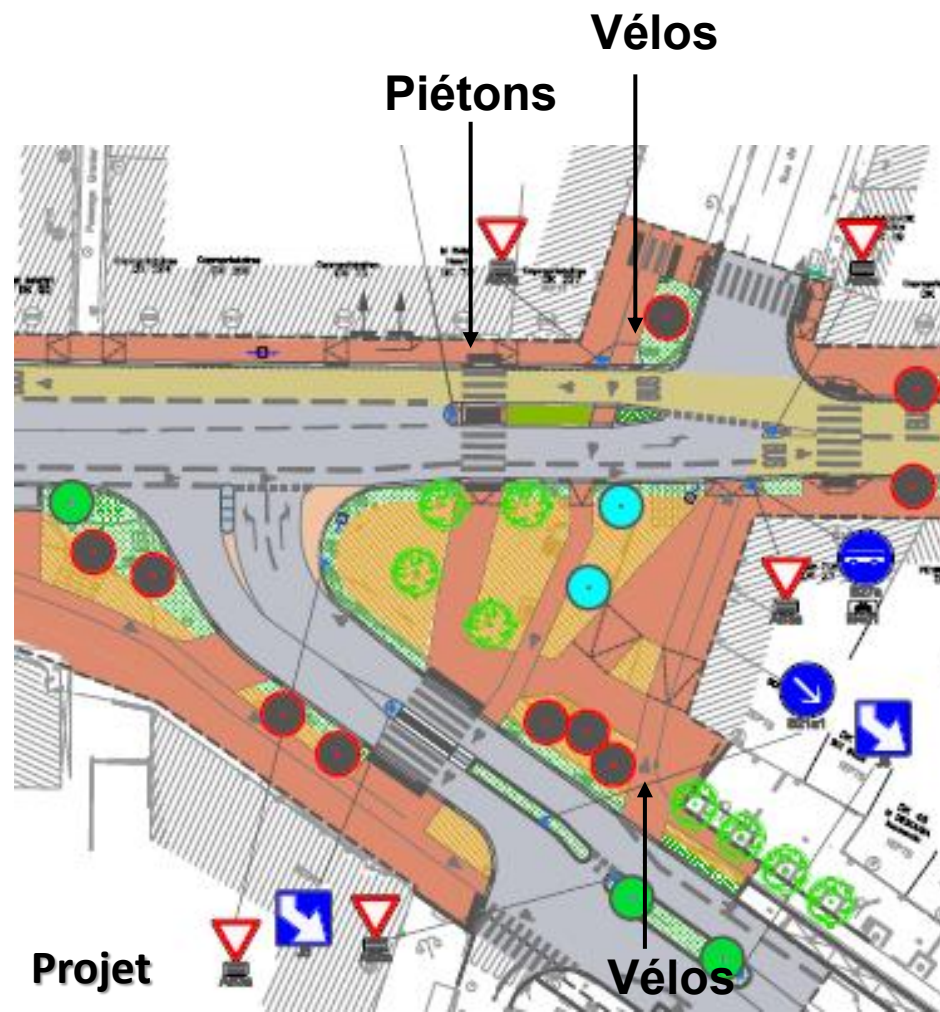
Après



Rue du Grand Lebrun

Plus de confort dans les cheminements

- Utilisation des plantations pour guider les usages : la place Pierre et Marie Curie

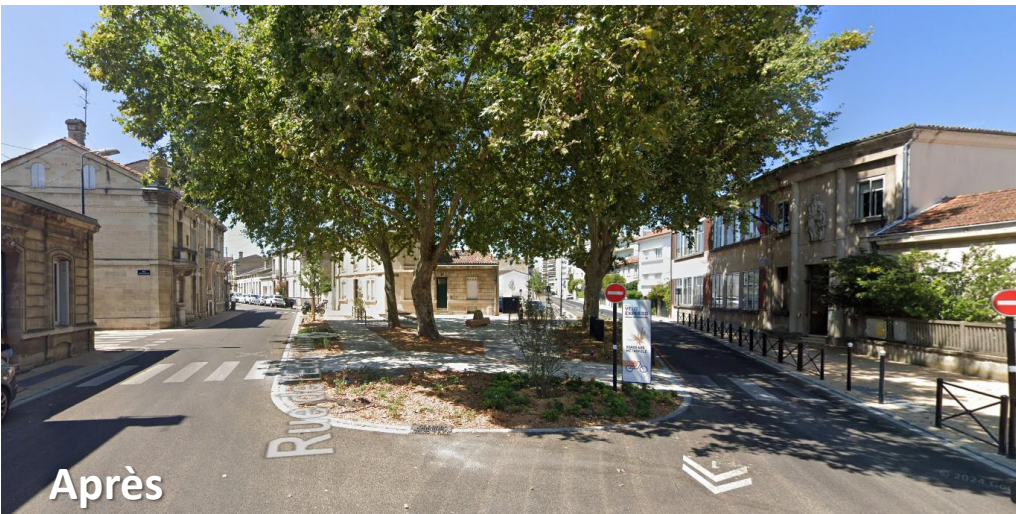
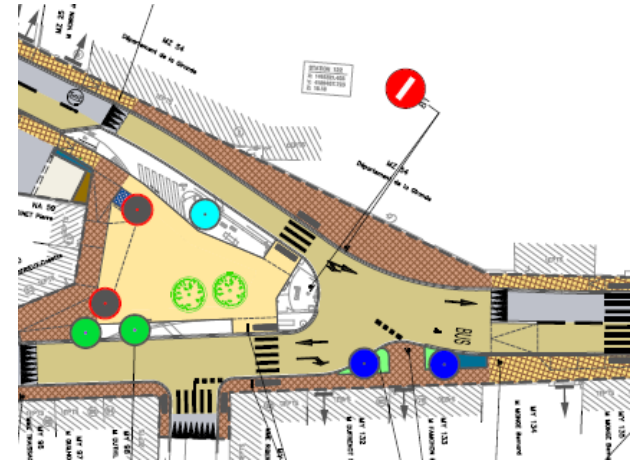


Avant



Après

- La place du XIV juillet





© EMULSION – Programme mars 2024

Projet de requalification du parvis Doyen Brus



université
de BORDEAUX



OPÉRATION CAMPUS
Bordeaux



Financé par la
cvcc



Cadre : Opération campus Bordeaux



OPÉRATION CAMPUS
Bordeaux

Un projet partenarial, depuis 2010, pour réhabiliter une partie des locaux des universités et améliorer les conditions de vie et d'étude sur les campus.

Des opérations d'aménagement pour :




- désenclaver les sites universitaires, accroître leur perméabilité avec les quartiers avoisinants et contribuer à leur insertion urbaine durable,
- créer des espaces publics de qualité,
- déployer de nouvelles activités et services.

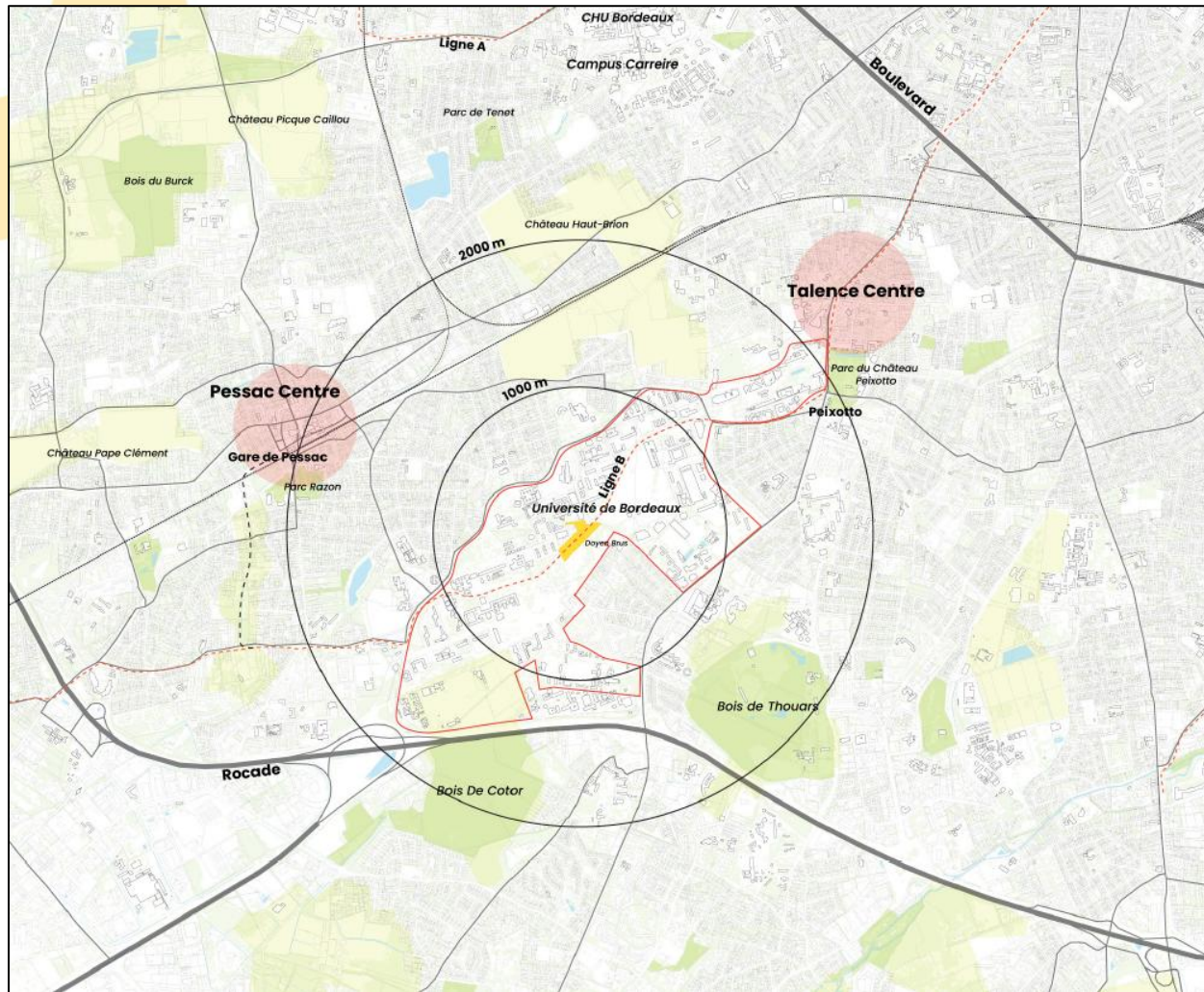
Une attention particulière sur les déplacements pour rendre les sites universitaires accessibles, agréables et sécurisés : assurer la transition du campus tout automobile vers un site transformé par les nouveaux modes de déplacement et l'arrivée du tramway.

→ Mutation du site vers les modes actifs et transports en commun.

Ces projets répondent aux ambitions du **Plan Marche** de la Métropole, adopté dans le Schéma des Mobilités de 2021, et en particulier : apaiser et sécuriser l'espace public, favoriser une cohabitation apaisée entre les différents usagers, et réduire le trafic automobile

Plan de situation

-  Projet Doyen Brus
-  Campus universitaire
-  Ligne B tramway



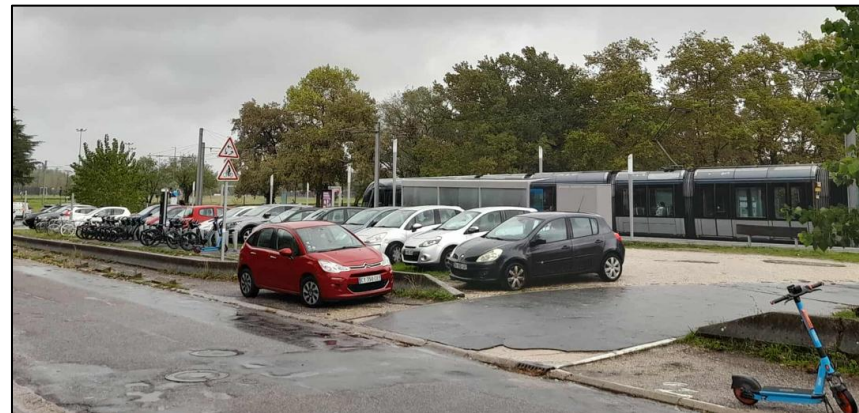
Etat des lieux



Espace entre l'av. L. Duquit et les voies de tramway



Av. L. Duquit côté station tramway



Parvis tramway Doyen Brus

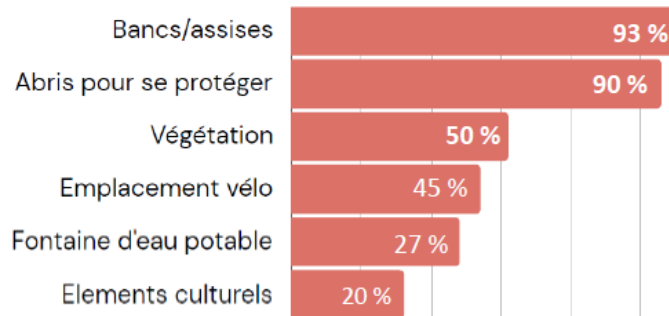
Besoins

Enquête du IATU (nov 2023)

132 répondants au questionnaire



Les critères les plus importants autour d'une station de tram



10 souhaits pour le futur aménagement

-
1. Arbres
 2. Espaces détente
 3. Vie
 4. Marchés alimentaires
 5. Espaces collaboratifs
 6. Restaurants/foodtrucks/bars
 7. Actions sociales
 8. Sécurité
 9. Street art
 10. Couleur
 11. Calme
 12. Pétaque/molky/ping pong
 13. Histoire
 14. Stationnements
 15. Trottinette électriques
 16. Jeux d'enfants
 17. Module de skate
 18. Police

Les déficiences du site

- Le manque d'éclairage public
- Les conflits piétons cyclistes
- Le manque de mobilier de détente ou d'étude
- Le manque d'entretien du site
- Le sentiment d'insécurité
- Le manque d'accessibilité



Les points forts du site

- Les espaces verts
- La desserte vers les équipements sportifs, le CROUS et le campus



Doyen Brus – périmètre d'étude



Grandes orientations :

- > fin du stationnement au profit des modes actifs : cheminements apaisés et parvis multimodal
- > végétalisation et désimperméabilisation des sols - extension du parc
- > mise en place de mobilier et d'équipements pour les usages existants et nouveaux - zones de loisirs, de travail, d'attente
- > sécurisation du site (éclairage) et déplacements PMR

Plan aménagement

Zone imperméable : Avant 41% / Après 34 %
Zone perméable : Avant 59% / Après 66%

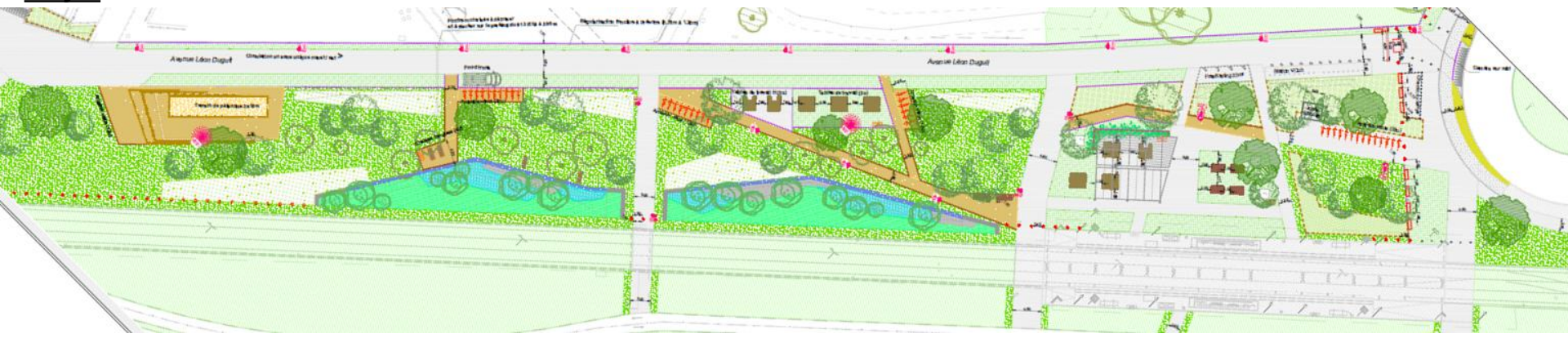
Mobiliers

- Pergolas : 1
- Arceaux vélos : 45
- Tables : 9
- Chaises longues : 4
- Corbeilles : 10

Actuellement



Projet



Budget prévisionnel et calendrier

BUDGET TOTAL : 2 573 979 €

Bordeaux Métropole : 2 333 200 €

Etat - appel à projet ID Marche : 100 000 €

CVEC UB : 70 779 €

CVEC Crous : 70 000 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

Remise du PRO : mai 2026

Début des travaux : mars 2027

Fin des travaux VRD : janvier 2028

Travaux espaces verts : fin 2027 - début 2028

Matériaux & Mobiliers



Dalles perméables

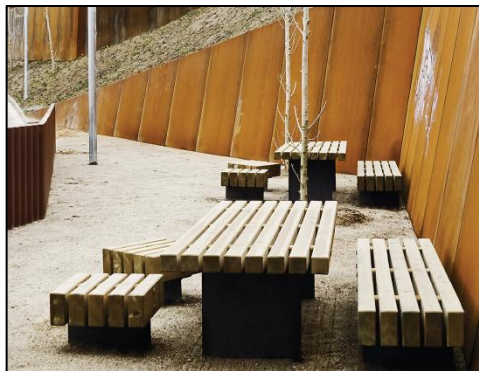


Stabilisé renforcé



Béton désactivé

Pergolas métal et bois



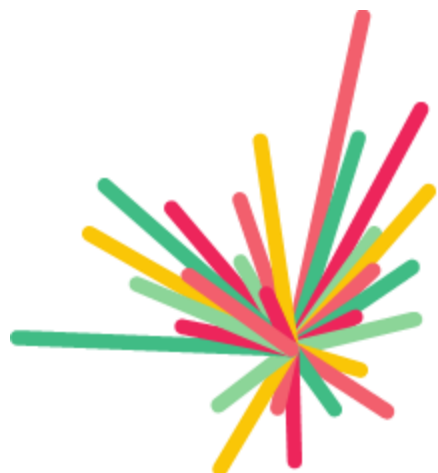
Tables métal et bois



Banc métal et bois



Chaise longue métal et bois



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**